



DECLARATION PREALABLE AVEC PRESCRIPTIONS DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

P2026AR10

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		DP0120842600006
Déposée le : 20/02/2026	Complétée le : 09/03/2026	SURFACE DE PLANCHER : 0M² NOMBRE DE LOGEMENTS CREES : 0 DESTINATION : AGRICOLE
Par :	Monsieur ESPERCE Olivier	
Demeurant à :	BRUNAS 12100 CREISSELS	
Pour :	Réfection de toiture et pose de panneaux photovoltaïques	
Sur un terrain sis :	BRUNAS ZP-0017	

Monsieur le Maire de CREISSELS,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L. 421-1 et suivants, R. 111-2, R. 421-1 et suivants,
 VU le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat & Déplacements approuvé par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 26/06/2019,
 VU la déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLUi-HD approuvé par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 20/09/2022,
 VU la modification n° 1 du PLUi-HD approuvée par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 19/09/2023,
 VU la révision allégée approuvée par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 29/05/2024,
 VU la modification n° 2 du PLUi-HD approuvée par délibération de la Communauté de Communes Millau Grands Causses en date du 28/05/2025,
 VU la demande de déclaration préalable susvisée,

ARRETE

ARTICLE UN : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une **DECISION DE NON OPPOSITION**, sous les réserves mentionnées à l'article suivant :

ARTICLE DEUX :

Tous les accessoires d'encadrements, raccordements, bordures, liaisons ... seront de couleur similaire aux panneaux.

CREISSELS, le 23 MARS 2026

Monsieur le Maire
Jean-Louis CALVET



23 MARS 2026

23 MARS 2026